

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

ABUS DE CONFIANCE

Tunis, le 27 Septembre 1900

Abus de confiance

Notre excellent confrère la *Tunisie Française* nous a fait part d'un abus de fonctions qui frise l'abus de confiance, dont se serait rendu coupable M. Millet.

La délégation ouvrière tunisienne envoyée à Paris pour visiter l'Exposition avait manifesté le patriotique désir d'aller saluer le représentant de la République et de l'assurer de l'attachement de tous ses membres à la République.

Par quel effet du hasard la lettre de la présidence accordant l'audience fut-elle transmise à M. Millet au lieu d'être remise au chef de la délégation, nous n'en savons rien mais toujours est-il que M. Millet mit la lettre dans sa poche sans prévenir personne et le jour de l'audience se revêtit de ses plus beaux habits chamarrés et alla faire le joli cœur devant Monsieur Loubet le « panamiste ».

Mais il est probable, que notre résident ne dut pas, ce jour-là, faire allusion au Panama.

Comment expliqua-t'il au président de la République, l'absence de la délégation ouvrière, voilà ce que la *Dépêche* ne nous a pas fait savoir dans son télégramme annonçant que M. Millet avait été reçu à l'Élysée par M. Loubet.

Si l'information de notre confrère la *Tunisie Française* est rigoureusement exacte, et nous n'avons aucun motif de la mettre en doute, nous ne savons comment qualifier l'acte de M. Millet.

Comme nous le disait un ami, ce serait un véritable abus de confiance, mais il ne voulait pas croire — quelle naïveté! — que M. Millet ait poussé l'audace à ce point-là.

S'il a réellement agi comme le dit notre confrère de la *Tunisie Française* c'est qu'il ne croyait pas que l'incident serait ébruité.

Ebruité ou non, l'acte de M.

Millet appelle un rappel à l'ordre qui ne se fera pas attendre.

Il est inadmissible qu'un fonctionnaire, fut-il le plus Millet des résidents, se permette d'agir comme il l'a fait. M. Loubet qui est aujourd'hui en possession de documents édifiants sur le compte de notre résident reconnaîtra que les faits qui lui sont signalés n'ont pas été grossis pour le vain plaisir d'obtenir la tête du résident général de France en Tunisie.

Nous sommes las d'être gouvernés selon les nerfs et le bon plaisir d'un particulier que le pouvoir a grisé et qui, ne se connaissant plus, nous traite comme jadis les seigneurs traitaient les serfs.

Nous espérons que cet incident sera l'incident qui fera déborder le vase et si M. Millet pouvait encore espérer retourner à Tunis lui enlèvera les dernières chances qu'il pouvait avoir car, comme dit notre confrère, par la façon dont il s'est conduit vis-à-vis du président de la République on pourra juger en haut lieu avec quel sans-gêne il traite ses malheureux administrés.

A bientôt, il faut l'espérer, le.... départ.

Em. LACROIX.

Il nous revient qu'un vague chevalier d'industrie doublé certainement d'un mouchard à la solde de M. Millet s'est embusqué chez un de nos confrères où il espère qu'en récompense de ses services on viendra le prendre avec des pincettes pour lui offrir un rond de cuir administratif qui lui permettra de vivre sans avoir recours aux expédients délictueux auxquels il se livre pour se substantier.

Nous prévenons charitablement notre confrère qu'il agirait sagement en flanquant à la porte de chez lui ce mouchard galeux et surtout dangereux.

TRIBUNAL CHINOIS !

C'est bien le qualificatif qui convient à ce tribunal mixte qui n'en finit plus à rendre ses jugements.

Au moment où le demandeur croit toucher au but, par une chinoiserie de procédure d'une des parties tout est à recommencer.

Nous connaissons des procès en

instance devant le tribunal depuis dix-huit mois, deux, trois, quatre et même cinq ans et qui ne sont pas prêts d'être solutionnés.

C'est épouvantable si ce n'est inouï et inique.

Le tribunal mixte a pourtant de la besogne par dessus la tête et il devrait bien ne pas se faire souvent le complice benévole des mandrins ferrés sur le code et retors qui profitent de toutes les ficelles de procédure pour gagner du temps.

Il est facile au tribunal de reconnaître de quel côté est la mauvaise foi et sans s'arrêter aux expédients du plaideur malhonnête de prononcer son jugement.

Dans une instance que nous connaissons bien, le tribunal a commis un expert unique qui a fait son rapport concluant contre le demandeur, celui-ci a alors demandé que le tribunal tout entier se transportât sur les lieux et ont fait droit à cette demande et ordonné cette deuxième expertise dont les conclusions du reste ont été les mêmes que l'expert unique.

Il n'y avait donc plus qu'à rendre le jugement... mais entre temps comme la devise du tribunal mixte semble être de se hâter lentement, l'avocat a trouvé un joint pour faire annuler toute la procédure qui est à recommencer d'un bout à l'autre.

Il est probable que le demandeur de mauvaise foi usera encore de toutes les chinoiseries du code et de la bonne volonté des juges pour faire durer deux ou trois ans de plus le procès ce qui lui permettra de continuer à empocher d'illicites bénéfices.

Il est certain que si les demandeurs de mauvaise foi se savaient exposés à de forts dommages-intérêts en cas de perte du procès ou si même la possession de la propriété leur était momentanément retirée jusqu'à l'issue de l'instance on ne verrait plus des procès durer des années et des années.

Nous sommes obligés de convenir que les juges du tribunal mixte mettent souvent par trop de complaisance à faire trainer des procès qui devraient être baclés en six mois au plus.

On ne viendra jamais nous faire accroire que le règlement institutif pêche par la base, au point de favoriser les mandrins qui espèrent lasser la patience de leurs adversaires et les amener à contribution grâce au concours que semble leur prêter le tribunal mixte.

Notre appel n'a pas été entendu, il ne pouvait pas l'être, Millet régnant.

Nous nous y attendions un peu. Fêter la République, proclamer haut sa vitalité et sa force, y songe-t-on ?

On a travaillé, samedi, dans les administrations comme si rien n'était.

Le drapeau même de la résidence était celui de tous les jours.

Il faut dire pour la défense de M. le délégué à la résidence que nous ne sommes pas en France, ni en République dans ce royaume des bays.

Son Altesse le bey veut bien nous autoriser à fêter la fête nationale du 14 juillet mais c'est sans doute le maximum de concession qu'elle puisse nous faire sans porter une grave atteinte à la « monarchie » régnante.

Et puis la République est une bonne vache à lait qu'on suce tant qu'on peut mais si on pouvait l'étrangler, cette gueuse !

Nous ne disons pas cela pour M. Grimault dont nous ne connaissons pas les sentiments intimes mais pour son chef Millet.

On a beaucoup remarqué l'absence de M. Millet, au banquet des maires, à la tête des maires deux tunisiens.

Pourquoi cette absence du premier fonctionnaire de la République — Tunisie alors que tous les préfets assistaient au banquet entourés des maires de leur département ?

Elle est profondément regrettable car M. Millet aurait pu y aller de son petit speech et dépendre avec son éloquence bien connue la situation désastreuse dans laquelle ses administrés se trouvent grâce à ses talents tout particulier de colonisateur manqué.

Échos & Nouvelles

Comme nous le leur avons conseillé, vendredi dernier, les ouvriers du Bône-Guelma ont sagement repris le travail lundi matin.

Certains avaient l'air tout drôle en retournant à ces ateliers du B.-G. où, en somme, s'ils n'y gagnent pas des sommes folles ils ont le travail c'est-à-dire le pain de la maisonnée assurée du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre.

Ils ont obtenu d'importantes concessions grâce aux bienveillantes dispositions de leur ingénieur en chef qui a amené sa Compagnie à consentir à la presque totalité des desiderata des ouvriers.

En passant, nous ne pouvons nous empêcher de souligner l'attitude de la presse tunisienne qui a été des plus correctes et s'est efforcée d'amener le plus promptement possible une solution qui donne satisfaction aux ouvriers, au public et à la Cie du B.-G. elle-même.

Depuis quelques jours les tripots se livrent à un grand nettoyage pour la saison hivernale.

Les tapis verts sont brossés soigneusement, les paquets de cartes bisautées habilement préparés et les plaques indicatrices redorées à neuf.

Les limiers vont bientôt se mettre à l'œuvre. La curée va commencer....

Messieurs les pigeons, la main à vos poches.

On dit que le rédacteur en chef de l'*Indépendant* a pris subitement le courrier de vendredi appelé par une dépêche à Paris.

Les airs mystérieux de M. Macler faisaient conjecturer qu'il est allé se mettre d'accord avec le concessionnaire des tramways et de l'éclairage électrique de Bizerte agréé par la municipalité de cette ville malgré les droits à cette concession que prétend posséder le rédacteur en chef de l'*Indépendant*.

Nous avons appris avec peine que les frères Doura, qui jouissaient sur la place, de l'estime et la confiance publiques, viennent de lever le pied en laissant un passif, dit-on, d'une centaine de mille francs.

Travailleurs acharnés, les frères Doura acculés probablement par des rentrées qui ne se faisaient pas et des échéances à payer ont dû perdre la tête et se résoudre à la détermination qu'ils ont prise.

Ce sont deux nouveaux noms à ajouter à la liste déjà longue des que nous soumissions nos appels désespérés à la France qui n'a pas l'air du tout d'entendre nos clameurs de détresse.

M. Gaudiani, le sympathique avocat, délégué du 3^e collège, est rentré par le courrier de dimanche; M. Piétra par celui de mardi, et M. Dasconaguerre avait rejoint Tunis par celui de mercredi dernier, tous en parfaite santé.

M. Millet a fait savoir à quelques rares partisans qu'il serait de retour à Tunis du 15 au 20 octobre prochain.

D'ici-là, il passera de l'eau sous le pont d'Avignon comme dit la chanson.

M. Tisseu est toujours en prison où il cuit littéralement dans son étouffante cellule.

Dès sa rentrée, M. Dasconaguerre, son avocat, est allé lui faire une visite et il l'aurait trouvé assez abattu.

Nous commençons à compatir à la situation de ce pauvre bougre, jeté en prison un peu par la faute de notre confrère Candas qui n'a pas su prendre toutes les précautions voulues pour ne pas compromettre ses confiants correspondants et les exposer à aller faire un tour rue de l'Église.

La *Dépêche* nous apprend que son directeur M. Lecore-Carpentier vient de recevoir la croix de commandeur du Méjidié.

Confraternelles félicitations.

La tentative de M. G. de Méaulne d'organiser une caravane en automobiles en Tunisie semble vouloir être couronnée de succès si nous en croyons notre confrère du *Journal* qui a tenu à la patronner.

L'époque choisie — 15 octobre — ne nous semble pas des plus heureuses. Elle aurait gagné à avoir

Absinthe JUNOD

taire pour la Tunisie, 16, avenue de Carthage, Tunis.

Première Marque de Pontarlier
Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire.

lieu en avril ou commencement de mai.

En octobre, nos visiteurs n'auront pas un beau paysage sous les yeux.

Nous apprenons que M. Emile Morinaud, député de Constantine, est arrivé mercredi à Tunis, par le train d'Algérie.

On sait que le député de la 1^{re} circonscription de Constantine est l'auteur d'un projet de loi portant création d'une Cour d'appel, ayant son siège à Constantine, comprenant les tribunaux du département de Constantine et ceux de la Tunisie.

Il est probable qu'avant d'aborder la tribune M. Morinaud a voulu connaître les sentiments des Tunisiens sur le rattachement des tribunaux tunisiens à la Cour de Constantine.

Il pourra déclarer hautement que la Tunisie entière repousse avec énergie la création d'une Cour d'appel à Tunis et qu'elle accueillera avec joie le vote d'une Cour à Constantine d'où ressortiront nos tribunaux.

Bien qu'aucune loi n'ait été édictée sur l'usure en Tunisie un de nos compatriotes va trainer en police correctionnelle un français qui pratiquait l'agio avec une maestria peu recommandable.

Notre tribunal correctionnel sera donc appelé à dire son mot sur ce cas d'usure car c'est le premier peut-être, qui sera porté à son examen.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivaux.

PETIT GUIGNOL TUNISIEN

Vierges... déchues !

Ce ne sont pas des... vierges... déchues du couvent de la rue-El-Mektar que je veux parler. Ces vierges-là ne m'intéressent guère et je n'ai que faire des pensionnaires de l'accueillante sœur Jeanne.

En se livrant aux pires orgies ces dernières sont dans leur rôle, elles accomplissent un métier misérable pour manger le morceau de pain quotidien que, bien souvent, la famille leur reprochait amèrement si j'en crois ce que me racontait un jour la sœur d'un petit personnage tunisien — grand par la taille — égarée chez Célestin où elle faisait des affaires d'or, grâce à sa parenté.

Elle était réellement sur les dents et ne savait plus où donner de... la tête ; à tout instant on la demandait au... parloir. Pauvre enfant... La police sollicitée d'intervenir pria Célestin de la faire partir, ce qu'il fit en ronchonnant car la recrue était de bon profit.

Les vierges en question sont de vraies vierges, ayant fait vœu de chasteté... et juré fidélité éternelle à Jésus-Crist ou au Saint-Esprit, deux hommes pas bien terribles, je ne sais plus au juste.

Mais Satan sous la forme d'un bel ensoutané était là qui guettait ses proies... il les confessait toutes avec tant d'ardeur que bientôt l'absolution qu'il leur donnait fut visible à l'œil nu chez deux ou trois d'elles.

de la désolation !
pourquoi tant se lamenter, es ?
être le Saint-Esprit ?
fait ce coup-là !

Saint-Esprit, va, mal-neuf cents ans sonnés
n'ajours... comme Pierre

GUIGNOL.

LES SUIVEURS

Nous ne savons rien de plus répugnant que le monsieur qui suit les femmes et surtout les jeunes filles.

Il nous est difficile de nommer un animal quelconque qui lui soit inférieur en courage comme en intelligence.

Notre dégoût n'atteint jamais à d'aussi lointaines limites que lorsque le hasard nous fait rencontrer un individu joignant à une solennelle et incurable lâcheté une non moins incurable et solennelle bêtise.

Nous devons à la vérité de déclarer que le hasard a de par trop rudes exigences.

Aussi dans l'écoeurement où nous plongeant ces fréquentes rencontres et à la suite de plaintes qui nous ont été adressées à diverses reprises, nous eût-il été particulièrement pénible d'observer le silence d'or. Nous nous condamnons donc à la parole d'argent.

Le suiveur à Tunis fleurit comme le cactus et l'action du soleil africain n'est certes pas étrangère à cette désolante prospérité...

Il provient généralement de pépinières tunisiennes et italiennes : d'abord d'apparence chétive, il prend bientôt une attitude où l'imbécile orgueil domine, se pare élégamment, pousse enfin avec la rapidité d'une plante malfaisante et parfois sait résister, avec audace, à tous les vents, voire aux plus violentes tempêtes...

Sa force est en raison directe du fumier qu'a nécessité sa croissance...
Le suiveur, — tel le roseau — se plie... mais il se rompt aussi, comme le chêne !

N'abusons pas des comparaisons soutiendraient qu'ils ne nous ont pas compris... Et nous tenons essentiellement à être compris de ces polissons à qui il sera urgent d'inculquer le respect de la femme s'ils ne se décident d'eux-mêmes à se familiariser avec les règles les plus élémentaires de notre éducation.

Tout récemment, un monsieur appartenant à la colonie juive-espagnole et qui a la prétention d'être un homme distingué, troitait menu derrière une dame qui traversait l'Avenue de France pour regagner sa demeure située dans une rue passablement obscure quoique très centrale...

Arrivée à sa porte, la dame se retourne soudain et se trouve nez à nez avec le petit vieux beau qu'elle sentait sur ses talons...

Furieuse, elle se précipite, la main levée, sur le sot personnage :

— C'est moi que vous suivez ? lui demande-t-elle d'une voix terrible. Et le bonhomme, éperdu, livide, de répondre en reculant :

— Non... non... je vous jure, Madame... je passais... L'autre jour, oui, je désirais vous parler, mais vous n'avez pas voulu m'entendre...

— Infect lâche ! lui lance encore la dame, tandis qu'il bat en retraite avec toute la vitesse que lui permettent ses courtes jambes...

Cette leçon, a-t-elle donné à réfléchir au juif-espagnol dont il est question ? Pas le moins du monde.

La personne qui la lui a faite est seule, sans défense par conséquent et ce triste sire compte pouvoir profiter de cette situation exceptionnellement...

Songez donc ! Pas de gifles à redouter...

Aussi, avec quel courage il persiste dans sa chasse.

Nous pourrions rapporter les exploits de quelques autres suiveurs français et catholiques, qui se targuent évidemment d'être des gens du monde !

Nous ne le ferons pas aujourd'hui, mais si les plaintes continuent à nous parvenir, nous déclarons que rien ne nous arrêtera dans l'œuvre d'assainissement que nous entreprenons et nous sommes résolu à publier ici

le nom des malappris qui nous seront signalés.

Il est honteux et scandaleux de voir des hommes occupant à Tunis des situations importantes s'autoriser, au mépris de la morale et des plus simples convenances, à poursuivre comme de véritables roquets en rut des jeunes filles et des femmes parfaitement honnêtes qui n'ont jamais rien fait pour mériter ou justifier leur escorte dégradante.

Nous n'insisterons pas, pour le moment, sur les privautés de certains jeunes tunisiens à l'égard des promeneuses de l'Avenue de France ou de la Marine.

Quand ils auront eu une fois sur leurs faces veules l'empreinte d'une main nerveuse ou quand une bottine pointue se sera égarée un beau soir dans leurs postérieurs, ils suivront sans doute l'exemple de la jeunesse française de Tunis dont la correction et le respect vis-à-vis des femmes ne se sont jamais démentis.

Nous le répétons, nous démasquerons tous les suiveurs, quel qu'ils soient, et nous nous faisons fort de les empêcher d'em...bêter plus longtemps les femmes ou les jeunes filles, sur lesquelles ils ont jeté leur dévolu.

M. Delcassé commence à être fatigué des réclamations qui arrivent tous les jours au quai d'Orsay contre M. Millet.

L'autre jour, il aurait dit à un député de ses amis — et le nôtre — « qu'il avait la tête cassée des histoires de Millet et que s'il avait trois agents comme lui, ce serait à en devenir fou ».

« Il donne plus d'em...bêtements à lui seul que tous les autres agents tunisiens ».

Discours patriotique

M. Loubet a prononcé au banquet des maires un vibrant et patriotique discours qui devrait être affiché partout et lu par tout le monde.

Nous en reproduisons un résumé tel que l'a transmis l'Agence Havas aux journaux à qui elle fait le service télégraphique.

M. Loubet exprime sa double satisfaction de célébrer les glorieux souvenirs de 1792 dans la paix et l'allégresse de l'Exposition, et celle de souhaiter la bienvenue à ses collègues d'hier, devenus les auxiliaires précieux de sa mission républicaine et patriotique.

En répondant à notre invitation dit M. Loubet, vous n'avez pas voulu adhérer à un programme de parti ; cette imposante assemblée est autre chose qu'un ralliement de combat. Nationale par le nombre et par le caractère de ses membres, elle est nationale aussi par les sentiments qui l'animent et par son objet.

Vous êtes venus nous renouveler l'assurance d'un concours sincère pour l'œuvre d'apaisement que la volonté des représentants du pays nous a confiée.

Cette œuvre domine les querelles passagères : elle réclame parfois des sacrifices d'intérêts et de sentiments individuels. Il faut qu'elle réunisse tous les bons citoyens dans la poursuite d'un triple idéal de concorde, de justice sociale et d'honneur pour le nom français.

M. Loubet rappelle ensuite le grand exemple de nos ancêtres de la Révolution, montrant quel réconfort résulte de si grands souvenirs, réconfort auquel, dit-il, aucune inquiétude ne peut se mêler.

La République a toujours triomphé de ses ennemis. Il est possible qu'elle modifie quelques-unes de ses institutions, pourvu que ce soit par les voies pacifiques et légales, mais les principes qui lui servent de base sont intangibles, ils sont la gloire et l'honneur de la France : notre devoir est de les réaliser chaque jour davantage.

Nous ne cesserons, messieurs, d'y consacrer ensemble nos efforts et le souvenir de cette admirable journée deviendra comme un lien de plus entre nous ; il nous donnera, pour continuer notre tâche, une nouvelle ardeur.

Quand vous serez rentrés dans vos communes, dites que nous restons fidèles à l'esprit de la Révolution, parce que notre patriotisme est égal à notre amour de la République.

Nous voulons une France libre, forte, glorieuse, unie au dedans, sous le règne de la loi et du droit respectée au dehors pour son génie, la puissance de ses armes, son amour sincère de la paix.

Dites que nous n'avons pas ambitionné le poste d'honneur où nous sommes, mais que nous accomplirons jusqu'au bout, sans hésitation ni faiblesse, le mandat dont l'exécution nous est rendue plus facile par des collaborateurs tels que vous.

Dites enfin que nous n'avons ni haine ni rancune contre personne, et que notre plus chère espérance est de voir tous les Français fraternellement unis dans un même amour de la Patrie et de la République.

Nous recevons de nouvelles plaintes sur les trafics qui se feraient encore par le passé à la douane de Tunis.

Nous attendons de plus complets renseignements pour les publier.

Les bénéfices de l'Exposition

De toutes les folies qui ont élevé notre dette publique à une quarantaine de milliards, il n'en est peut-être pas qui aient plus coûté à la France que ses Expositions. Notre industrie n'y a pas seulement perdu les secrets qui faisaient sa fortune. L'industrie étrangère n'y a pas seulement gagné, avec les médailles, les décorations qui lui ont été prodiguées, la réputation qui a peu remplacé la nôtre sur tous les marchés. Pour arriver à ce résultat économique nous avons encore jeté à pleines mains les millions et les millions.

Il serait instructif surtout de calculer la charge imposée à nos budgets coloniaux par les petits bazars qui figurent de façon si mesquine, si ridicule, l'activité et les progrès de notre empire maritime. On en jugera par un seul trait.

Ils sont une vingtaine d'exposants dans le pavillon de la Tunisie, sans parler des danseuses du ventre et des houris qui ont reçu de M. René Millet, notre ministre plénipotentiaire à Tunis, la mission de transporter nos imaginations dans le paradis de Mahomet. A certains jours ils se croient en plein Sahara. Il ne manque dans leur solitude que les mirages et les chameaux. Encore prétendent-ils que les chameaux ne font pas aussi faute qu'il y paraît.

Tant il y a que de bonnes âmes ont déjà épanché des larmations sur leur malheureux sort. Pas de visiteurs ; pas d'acheteurs. Des frais écrasants et d'infimes bénéfices. Ils vont à un désastre, la banqueroute. — Non, le désastre, la banqueroute, c'est pour les Français. Les bénéfices, quoi qu'il advienne, ont été promis aux étrangers. La promesse est tenue, c'est la seule loyauté de l'entreprise.

On voulait des exposants de tout pays, en grand nombre, avec leurs produits les plus brillants, les plus tentateurs. Mais ils restaient sourds à la musique variée qu'on leur jouait pour les attirer. Il n'y a plus qu'en France qu'on croit encore à l'utilité économique des Expositions. De toutes parts on recevait des refus de contribuer à la grande sarabande. Nos colonies elles-mêmes trouvaient à grande peine quelques marchands de vin pour y envoyer leurs futailles. Un moment, on crut que les palais seraient vides.

On dut s'ingénier pour les remplir. On s'aperçut vite qu'un seul expédient était sûr pour trouver des amateurs. C'était de payer les exposants étrangers et de faire payer pour eux les exposants français. On s'y résigna et l'on fit largement les choses. Il n'est pas un Tunisien, par exemple, qui risque seulement une piastre au Trocadéro. La plupart n'ont jamais fait meilleure affaire. Pendant

que leur commis principal tient leur échoppe dans les *souks* de Tunis, ils se donnent à bon compte de l'agrément, et reçoivent pour cela des compliments et des récompenses. Leur voyage leur est remboursé à l'aller et au retour. Les loyers de dix, vingt, trente, quarante mille francs, qui devaient le plus clair des recettes de la moindre boutique française ne les regardent pas. Ils sont convenablement logés et fort bien nourris au frais de la princesse. Ils gardent leur petits profits : et il y a un commissaire de surveillance pour certifier les jours où ils n'ont rien vendu. Quelques jours-là, ils reçoivent une indemnité convenue.

N'allez pas leur demander si cela est vrai. Comme il leur a été rigoureusement défendu de l'avouer, ils se récrieraient comme de beaux diables et vous jureraient qu'ils sont encore plus ruinés que les autres. Mais gardez-vous d'en croire un mot. Ce que je vous dis-là, je le tiens de bonne source.

Et, maintenant, supprimez, je vous prie, d'après l'espace occupé par la vingtaine de marchands qui débite des tapis, des parfums, des soies et des babouches dans les boutiques du pavillon de la Régence, la somme de location versée par eux dans la caisse du commissariat de l'Exposition. Additionnez les frais de séjour, d'entretien, de voyage de chacun des figurants de cette comédie dite économique. Faites une opération analogue au compte du Tonkin, de Madagascar, de l'Algérie, du Sénégal et, selon toute vraisemblance, de plus d'une nation étrangère. Vous comprendrez pourquoi Picard a si cruellement écorché les bons *goyms* de France.

Sur les épaules de qui a été mis ce lourd fardeau de dépense ? Il n'y a pas de sociétés qui aient une comptabilité d'apparence plus régulière que les sociétés véreuses. On peut être sûr que la tenue des livres de l'Exposition ne révèle aucun de ces tripatouillages, que le compte des étrangers, voire celui des vingt Tunisiens venus à Paris en représentation, au cachet comme disent les cabotins, porte leurs versements de loyer comme les autres, mais on leur paie leur note d'hôtel et leur indemnité de séjour et de mévente.

Pour les uns, c'est le budget de la France, qui comble ces déficits, le budget des malheureux *goyms* qui font faillite par centaines dans le grand bazar, pour les Tunisiens, c'est le budget de S. A. le Bey, dont la dette de 142 millions est garantie par nous.

Quand le bilan de M. Picard sera fait, j'espère que la France sera corrigée pour longtemps de la manie des Expositions. Car il apparaîtra clair comme le jour que celle de 1900 fut la plus grande gabegie, la plus manifeste escroquerie de la troisième République.

JULES DELAHAYE
Chantochelles, par Cressange (Allier).

On parle à mots couverts de moyens malhonnêtes employés par un personnage important de Tunis, assidu d'un tapis vert, pour avoir des fonds à sa disposition.

Si la famille n'intervient pas, attendons-nous à une arrestation sensationnelle.

Doux pays !

Par jugement du Tribunal de Commerce de Tunis du 21 septembre 1900, le sieur Isaac Maarek, négociant à Tunis, a été déclaré en état de faillite.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Tunis du 21 septembre 1900, les sieurs Douara frères, rue des Glacières, Tunis, ont été déclarés en état de faillite.

Chronique locale et régionale

Nous appelons l'attention de M. Léal sur l'exploitation à laquelle se livrent les cochers de fiacres qui vont par dessus le marché les jours de courriers, en furibondes courses, au port dès qu'un paquebot de France y accoste sans aucune crainte d'écraser le monde.

Les cochers, maltais ou arabes pour la plupart, se casent sans ordre, un peu partout, gênant la circulation des voyageurs et ne consentent à les conduire que s'ils

veulent payer le quintuple du prix de leur course soit cinq francs.

Lorsque quelqu'un de Tunis, plus avisé, fait intervenir les agents de police, les cochers prétextent tous, sans exception, être retenus par M.X ou M. Z.

C'est ainsi que mardi soir à l'arrivée du Duc de Bragança il nous a été impossible malgré l'intervention d'un sous-inspecteur de police d'avoir une voiture; plus de 15 cochers sur 30 nous ont répondu avoir été retenus par M. X. directeur d'une banque, lequel M. X. était tranquillement chez lui.

Pour éviter à ces abus, il nous semble que les voitures retenues devraient avoir un emplacement spécial et les autres à la disposition un autre, de cette façon les voyageurs ne seraient pas exploités ni insultés et trompés sous l'œil placent des agents de l'autorité qui prétendent n'y pouvoir rien.

Nous ne sommes pas au courant de l'incident arrivé ces jours derniers au contrôleur Segui, mais ce que nous pouvons affirmer et attester c'est que nous n'avons jamais reçu de plainte concernant le personnel chargé du contrôle des voyageurs de la Cie Française des tramways dont le recrutement fait l'objet de toute l'attention de M. Pavart et qui est d'une parfaite correction.

Nous ne pouvons émettre pareil avis en ce qui concerne une catégorie de voyageurs cosmopolites, sans éducation qui, il y a quelques années à peine, parcouraient dépenaillés et nu-pieds les rues de Tunis et, parcequ'ils sont aujourd'hui vêtus d'un complet à 35 francs et d'un unique plastron de chemise à 19 sous se redressent sur leurs ergots comme des coqs en rut, se figurant les moutardiers de Moïse.

Quand on appartient à la première aristocratie du monde, on se montre poli et bien élevé.

Assaut de galanterie

Lundi soir, entre six et sept heures, M.L..., dentiste bien connu, se promenait sur l'Avenue de France, en compagnie de deux amis, lorsqu'il fut interpellé par M. H. fils d'une très honorable famille qui avait sans doute à se plaindre de lui.

La réponse ne dut plaire qu'à demi à M. H... car immédiatement une formidable gifle retentissait.

Les témoins de la scène s'attendaient à la riposte et s'apprétaient déjà à séparer les belligérants mais M. L... plus prudent s'éloigna prestement, de toute la vitesse de ses jambes.

La Dépêche qui relate cet incident sur un ton plutôt aigre pour M. L... sous le titre « le comble de la patience » a reçu de M.E.L... une lettre qu'elle se fait « un plaisir » d'insérer, on ne saurait être plus aimable :

« Monsieur, en réponse à l'aimable entrefilet, me concernant, paru dans le numéro d'aujourd'hui, je vous prie de vouloir bien insérer ces lignes :

Un M. L..., c'est moi. Comme il ne me plait pas d'user des mœurs de souteneur de barrières, j'ai laissé au Tribunal correctionnel le soin de terminer l'agression dont j'ai été victime. Recevez monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Edouard LIÉGEAT.
Tunis, 26 septembre 1900.

D'autres auraient choisi un autre terrain.

La "France Coloniale"

46, rue Saint-Anne, Paris — Abonnement : Tunisie, un an : 7 fr.

M. de Fages de Latour, directeur général adjoint des Travaux publics, est parti ce matin par le train de Bizerte où il est allé inspecter les travaux en cours à Bizerte et Sidi-Abdallah.

Nous avons relaté, il y a quinze jours, l'accident arrivé au docteur Cassanello, à l'Ariana, en voulant monter sur le tramway de Tunis.

Nous apprenons avec peine la mort de ce brave docteur qui ne comptait que des amis dans la population de notre ville.

Nous prions sa famille éplorée d'agréer l'assurance de nos condoléances attristées.

La traite des blanches

Par un récent courrier d'Algérie est arrivé à Tunis un convoi de femmes blanches sous la conduite d'une hideuse matrone et du teneur de l'hospitalière maison de Souk-Ahras.

Elles ont été immédiatement prises en charge à leur descente du train par la maison Célestin qui les a aussitôt dirigées sous bonne escorte rue El-Mektar où elles ont été écrouées.

Qui disait donc que la traite des blanches avait été abolie ? La traite du bois d'ébène probablement mais celle des blanches continue à se faire au nez et à la barbe de la police impuissante.

Hammam-el-Lif

L'agent Berthet, chef du poste de police à Hammam-el-Lif va recevoir la récompense de ses excellents services.

On annonce sa nomination de brigadier à partir du 1^{er} octobre.

Ferryville

La fièvre paludéenne fait de nombreuses victimes par suite du remuement des terres. Ferryville est devenu un véritable foyer d'infection paludéenne.

L'administration aura le devoir d'entourer le pays de plantations d'eucalyptus pour l'assainir.

Brasserie du Phénix

M. F. Macheret, ayant cédé l'exploitation de sa Brasserie du Phénix, informe sa clientèle de la ville et de l'intérieur de la Régence que ses bureaux et entrepôts sont transférés rue d'Angleterre.

C'est à cette adresse que devront être envoyées toutes les commandes de gros.

Spectacles et Concerts

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Les pensionnaires de M. Curel continuent sous l'intelligente et infatigable administration de M. Rival, le régisseur général de la coquette scène du Casino, à donner des représentations aussi impeccables qu'agréables pour les nombreux spectateurs qui assistent au concert et qui ne ménagent pas leurs applaudissements à la pléiade de bons artistes qui composent la troupe de clôture de la saison.

Pour dimanche, on annonce deux grandes représentations de gala qui revêtiront le caractère de fête et seront données en matinée et soirée avec le concours de tous les artistes qui, pour la circonstance, hangeront en partie leur répertoire.

On nous assure que Mlle Wilda, Mendès et Milga de Parme ainsi que MM. Bordes et Rival qui préparent quelques études inédites se distingueront particulièrement dans quelques-unes de leurs créations qu'ils n'ont pas encore données au public.

Les Loëdy, que la Direction a cru devoir conserver quelques jours encore et qui ne veulent pas être en retard sur leurs camarades, ajouteront à leurs nombreuses danses à transformations de nouvelles scènes chorégraphiques; enfin l'orchestre sous l'habile direction de M. P. Frémaux donnera quelques auditions longuement étudiées.

Les apéritifs-concerts devant la terrasse du Casino sont toujours suivis et fréquentés.

Le dimanche, l'élégant boulevard de la Corniche est couvert d'une nuée de dilettanti qui rendent hommage au maestro Frémaux et donnent par leur nombre un aspect des plus curieux à cette riche et coquette promenade.

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

Le service du restaurant continue à être fait avec la correction qui l'a caractérisé toute la saison, il réunit les gourmets et dîneurs qui toujours en nombre envahissent la splendide terrasse de l'Hôtel du Casino.

Grande Clinique Ophthalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, lundis et vendredis.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
Dr Ph. Bernard.

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900. Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

VERMOUTH D'OLIN I N

DOLIN — Chambéry
Seul représentant pour la Tunisie L. SOLET, 16, avenue de Cartage, TUNIS

TUNIS-HOTEL

19, rue d'Italie, 19

Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

Demandez dans tous les Établissements l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

PALUDINE élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.
Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

Quinquina VINCENT

(Marque déposée)

Vente des vins de Carthage Gros et détail

Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins 7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NÉE

HORS CONCOURS Exposition Universelle PARIS 1900

POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE — PARFUM EXQUIS — INVISIBLE

LA MADONE

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. Avige à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE

7, Rue des Glacières, 7

Le gérant : Em. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

VINS ET COMESTIBLES

GROS M^{ME} V^{ME} MARRILLIÉ DÉTAIL

TUNIS — 10, Rue d'Italie, 10 — TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0^{fr}30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

Société des sables de l'oued Miliane

(DITE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

GRAVIER POUR JARDINS A 7 FR. LE M³.
S'adresser à son représentant à la Gare Française

Grande Brasserie du Phénix

TUNIS — rues Amilcar et Annibal — TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE
Salle de restaurant au premier
Bière brune et blonde supérieure
SALON — JARDIN
MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES
MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITÉ DE LA BIÈRE
BILLARDS

GRAND PRIX EXPOSITION INTERNATIONALE LYON 1894
HORS CONCOURS. Membre du Jury EXPOSITION INTERNATIONALE BORDEAUX 1885

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DES **DENTIFRICES**
Élixir, Poudre et Pâte

des RR. PP. **BÉNÉDICTINS**
de l'Abbaye de Soulac
Dom MAQUELONNE Prieur
Inventé en l'an 1373 par le Prieur P. BOURSAUD
Vente en Gros : **SEGUIN, BORDEAUX**
MAISON FONDÉE EN 1807

VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES.
MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

EXIGER LA SIGNATURE DU PRIEUR MAQUELONNE

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVIGE, place du Tribunal TUNIS

PELLET & AZERM

3, Place de la Résidence TUNIS

QUINCILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux, etc.

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Cap. 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte — recouvrements — avances sur titres et marchandises — chèques et lettres de crédit sur tous pays — encaissements de coupons — ventes et achats sur garde titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons trois ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2, 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.

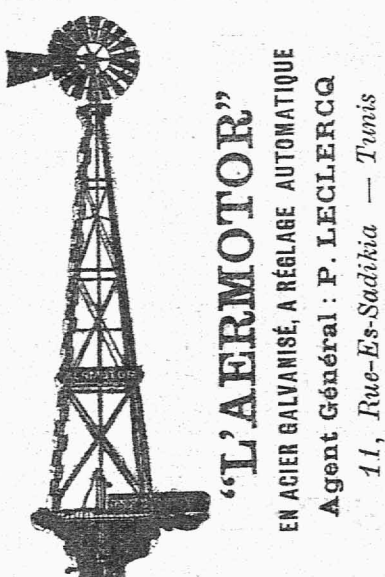
ZAGHOUAN
HOTEL DU BEL OMBRAGE
Tenue par M^{me} Fieurgant
Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs par sa bonne cuisine et son confortable

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue et à échéances fixes — Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens — Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions — Emissions

Pasteurisation des Vins
APPAREIL BOURDIL
de Narbonne
HORS CONCOURS
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

TRANSIT & CAMIONNAGE
COMBALUZIER & FARINE
Tunis, 8, rue de Portugal
et nouveau port (quai ouest)
Commissions et Consignations.
— Expéditions et transports sur tous pays. — Formalités en douane. — Spécialité de déménagements. Emballage de Mobiliers
Vastes magasins de dépôt.

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESEUR
Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS



'L'ERMOTOR'
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCQ
11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

Drugerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménagères

INDUSTRIE FUNÉRAIRE
FÉLIX FISCHER
diplômé de l'école nationale des beaux-arts
TUNIS — 31, rue Bab-el-Kadra, 31 — TUNIS
Vastes dépôts et ateliers en face le cimetière du Belvédère
Chapelles, Caveaux, Mausolées, Entourages, Croix en tous genres : forcé, fonte, bois et pierre. Gravure et Sculpture. Vente de marbre gros et détail. Envoi de dessins et croquis sur demande. Entretien de tombes.
Magasin d'exposition — Marbre, gros et détail
Expéditions dans l'intérieur

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÊTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÊTES
Ces deux produits, préparés avec les sels les plus minéraux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Colophéne, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURREL
entrepositaire
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C^o, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper
Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

M. Louis FOUBERT
Courtier Maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
Service spécial de Déménagements
MAGASINS DE DÉPÔTS

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
VEUVE C. BOURY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

BUFFET HOTEL DE LA GARE
A. DEPOUZIER propriétaire
ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL
Restaurant à prix fixe et à la carte
ON PREND DES PENSIONNAIRES

MAISON DE DÉCORS
FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES
Dorure sous verre — Entreprise de peinture
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

Hotel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilear — TUNIS
Pension bourgeoise, repas depuis 1 fr. 50 — Appartements confortables à louer pour familles
Prix très réduits. — Pension très soignée

G^{de} Brasserie Tourtel
A BIJOUVILLE (BIZERTE)
CLÉMENT B. PROPRIÉTAIRE
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Cuisine soignée — Service irréprochable
Consommations des premières marques

GLACE HYGIÉNIQUE ALGÉRIENNE
Succursale de Tunis, 8, rue Malta-Srira
Pour éviter tout retard dans les livraisons, les commandes devront être adressées à l'avenir à M.R. MARTIN, directeur de la succursale, 8, rue Malta-Srira, ou 17, rue de Portugal, à Tunis.
La succursale ayant décidé la suppression des intermédiaires et se chargeant à l'avenir de toutes les expéditions, prie sa nombreuse clientèle de se mettre en garde contre la fourniture, sous l'étiquette de glace hygiénique algérienne, de produits imitatifs et inférieurs.
Expéditions dans toute la Régence ; poids garanti. Prix réduits

TAVERNE ALSACIENNE
TUNIS — AU PORT — TUNIS
Établissement nouveau de tout premier ordre
PIERRE DURAND, propriétaire
M. Durand a l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans son établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irréprochable.
Service à chaque repas : hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Frommage et deux desserts.
On prend des pensionnaires. — Consommations de marque

BOULANGERIE MÉRIDIIONALE
PÂTISSERIE-CONFISERIE
48, Rue Al-Djazira. — TUNIS
C. FÉBRIER
Spécialité de pain diogène — Livraison à domicile

Demandez partout
LE KINA-BELLOTT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOTT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C^o et du Champagne MONTEBELLO

J. CHEVALIER
TUNIS — 26, Rue Es-Sadikia, 26 — TUNIS
REPRÉSENTANT GÉNÉRAL
de la Société Industrielle des Téléphones de Paris
CAPITAL : 18 Millions de Francs

FOURNITURE GÉNÉRALE POUR L'ÉLECTRICITÉ
CONSTRUC. ÉLECTRIQUES EN TOUS GENRES
Machines à écrire "Remington"
Extincteurs et Avertisseurs d'incendie
Remises spéciales à Messieurs les Electriciens
ASSURANCES : INCENDIE, VIE, GRÊLE
Demander prix, catalogues et renseignements à M. J. CHEVALIER
TUNIS — 26, Rue Es-Sadikia, 26 — TUNIS

MAISON MODÈLE
Avenue de France et rue de Bone, Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES TORRILHON* et C^o
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indestructibles.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

VINS ET EAUX-DE-VIE
du Domaine de Potinville
M^{me} HOLMIÈRE
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix ; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et s'y
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

RESTAURANT de la FOURMI
Tenue par P. ROSSI
TUNIS — RUE D'ITALIE — TUNIS
Casse-croûte à toute heure de la journée.
Cet Établissement est complètement restauré à neuf
Pension depuis 50 francs par mois. Repas depuis 1 franc 25
Potage, 0 fr. 15 — Portions, 0 fr. 20

Cuisine et service irréprochable
Se recommande à MM. les Fonctionnaires Civils et Militaires, ainsi qu'à la Classe ouvrière
Débit : 35 millions de Bouteilles
EAUX MINÉRALES NATURELLES DE GOUZAN
MÉDAILLE D'OR
SOURCE BERTRAND
L'analyse bactériologique démontre que la source Bertrand ne contient aucun microbe. Elle se conserve indéfiniment inaltérable.
Dépôt pour la Tunisie : Léon Solet, 16, avenue de Carthage ;
Vente au détail : M. Viquié, négociant en vins à la Marine ;
M^{me} Marillié, rue d'Italie.

VINS DU HAUT-MORNAG
de la propriété de MM. MORET ET BOUSSAND
CHEZ M. DEPLANCHE FILS
Cité d'Alsace-Lorraine
Livraisons en bordelaises, petits fûts, bonbonnes

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
LOUIS GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie
Le vapeur français Ville-de-Sfax, capitaine Durand, partira pour Sfax, Méhdia, Monastir et Sousse le 1^{er} octobre.
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bastiaux.
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

G^{de} DE NAVIGATION MIXTE
C^o TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Services réguliers à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de décharges et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis matin.
DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 soir.
A MARSEILLE, tous les mercredis.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. soir
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 h. soir.
Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, via Nice, Gènes, Livourne et Naples.
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J. B. PÉDELUPÉ

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — SERVICES A GRANDE VITESSE
Itinéraire : Marseille-Tunis-Malta-Tunis-Marseille à dater du 19 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille le Lundi midi.
Arrivée à Tunis le Mardi 7 h. 30 soir.
Départ de Tunis le Mercredi 4 h. soir.
Arrivée à Malte le Jeudi 10 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis le Jeudi 8 h. soir.
Arrivée à Tunis le Vendredi 11 h. matin.
Départ de Tunis le Vendredi 8 h. soir.
Arrivée à Marseille le Samedi 3 h. 30 matin.
Itinéraire : Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille le Vendredi midi.
Arrivée à Bizerte le Samedi 8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte le Samedi minuit.
Arrivée à Tunis le Samedi 5 h. matin.
Départ de Tunis le Dimanche 2 h. soir.
Arrivée à Sfax le Lundi 8 h. matin.
Départ de Sfax le Lundi 6 h. soir. (1)
Arrivée à Sousse le Mardi 8 h. matin.
Départ de Sousse le Mardi 3 h. soir.
Arrivée à Tunis le Mardi minuit.
Départ de Tunis pour Bizerte le Mercredi 8 h. 30 soir.
Arrivée à Bizerte le Mercredi 4 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille le Mercredi 19 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille le Vendredi midi 30.
(1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1^{er} Octobre au 30 Avril.

MAISON PAONESSA, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
VENTE ET LOCATION D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS
DRAPEAUX et TENTURES DE TOUTES NATIONALITÉS.
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 100 millions de frontièrement versés
AGENCE DE TUNIS
M. Victor Richard, Directeur
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres so uscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 %, - à 2 ans, 2 1/2 %, - à 3 ans, 3 %, - à 4 ans, 3 1/2 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une salle spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque d'inondation et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois